Avertissements® agricoles Lorraine

Grandes cultures

Bulletin n° 13 du 7 juin 1990

COLZA :	- **Alternaria** : Continuer à surveiller. - **Pucerons cendrés** : Faire des comptages.
TOURNESOL :	- **Pucerons** : Vérifier les populations.
POIS :	- **Tordeuses** : Situations.
BLE :	- **Arrêt des interventions fongicides.** - **Pucerons** : Compter avant de traiter.
MAIS :	- **Note pucerons.** - **Pyrale** : Pas encore de nymphe.
ORGE DE PRINTEMPS :	Rappel traitement oïdium.

COLZA :

- **Pucerons cendrés** : N'intervenir que si le seuil de 2 populations/m2 est atteint. Réaliser les comptages à l'intérieur des parcelles.

- **Alternaria** : Le temps froid n'est pas favorable au développement de la maladie. Continuer à surveiller son développement jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

TOURNESOL :

- **Pucerons** : A partir du stade 5 paires de feuilles jusqu'au stade boutons étoilés, n'intervenir que si on compte 50 à 100 pucerons par plante. Utiliser PIRIMOR G (0,250 kg/ha) si la température est supérieure à 20°C ou SERK (1,5 l/ha). Après le stade bouton étoilé, ne plus intervenir.

POIS :

- **Tordeuses** :

. Captures cumulées depuis le 23.05.1 90 : SECOURT(5) :4, OTTANGE (57) : 2, MEXY (54) : 2, SANCY (54) : 0 LUMEVILLE-EN- RMOIS (55) : 0, MENIL-SUR-SAULX (55) : 0, ST-HILAIRE-EN-W VRE (55) : 0.

Ne pas intervenir.

Imprimerie de la Station de NANCY
Directeur-Gérant : D. VERBEKE
Publication Périodique
CPPAP No : 2011 AD
Abonnement annuel : 215 F

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
38, rue Sainte-Catherine
54043 NANCY CEDEX
Tél. 83 30 41 51

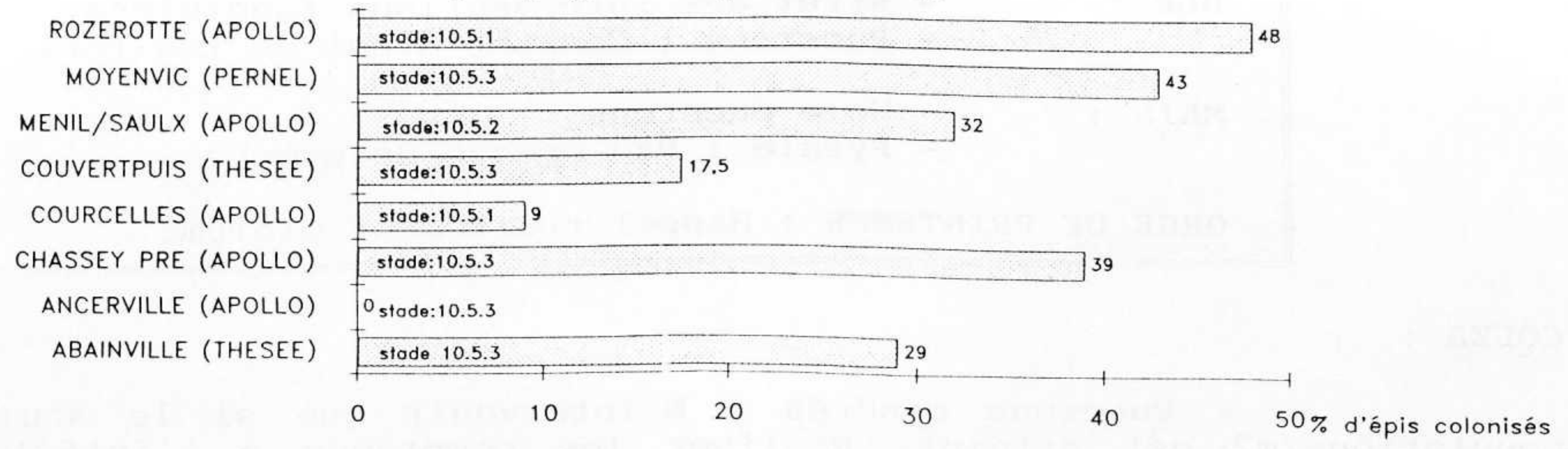
D220



BLE : **Ils sont au stade floraison.**

- **Situation** : La sécheresse de la semaine dernière a provoqué l'arrêt du développement de la septoriose qui stagne sur la troisième et la quatrième feuille dans les témoins non protégés. Dans ces mêmes parcelles, quelques pustules de rouille naine sont visibles sur les deux premières feuilles. Des jaunissements de l'extrémité des feuilles (F1-F2) sont quelquefois observés (Futur, Pernel, Appolo...). Ces dessèchements prématurés n'ont pas pour origine la septoriose et **ne doivent faire l'objet d'aucune protection fongicide supplémentaire**.

Les pucerons, maintenant sur épis, sont présents dans toutes les parcelles de blé. Dans nos essais, 9 à 48 % d'épis sont colonisés. Dans certaines situations, le seuil de nuisibilité est dépassé (50 % d'épis colonisés) ainsi que dans les parcelles traitées trop tôt avec le mélange insecticide-fongicide. Les prédateurs sont également nombreux et le temps plus humide devrait favoriser le développement de mycoses.



Dans quelques parcelles, des dégâts inhabituels de piétin verse sont observés actuellement.

- **Préconisations** : Toute protection fongicide est maintenant superflue et ne serait plus rentabilisée par des gains de rendement. Continuer à surveiller le développement des pucerons et **n'intervenir que si plus d'un épi sur deux est colonisé** jusqu'au stade grain pâteux. Dans ce cas, choisir (si possible) un produit spécifique pucerons (PIRIMOR ou SERK).

MAIS :

- **Pucerons** : Dans quelques régions de France (Ouest notamment), on assiste à des arrivées très précoces de pucerons sur jeunes maïs. La note ci-dessous rappelle les dangers éventuels de ces insectes et les seuils d'intervention **qui ne sont pas atteints en Lorraine**.

Trois espèces de pucerons peuvent principalement être rencontrées sur maïs :

. Sitobion avenae (puceron des épis des céréales). Cette espèce n'a jamais été impliquée dans des dégâts sur cultures de maïs.

. Metopolophium dirrhodum. Ce puceron vert, qui peut coloniser les cultures de la levée jusqu'à l'apparition des panicules, a pu quelquefois être à l'origine de dégâts par le prélèvement de sève et surtout par l'injection de salive toxique. Jusqu'alors, ces dégâts ont concerné des attaques plus tardives et un seuil de 200 pucerons par plante a été admis pour des cultures à partir de 8-10 feuilles. Pour les stades allant de la levée jusqu'à 7 feuilles du maïs, un seuil d'une dizaine de pucerons par plante, soit la plupart des plantes portant des pucerons, peut être retenu.

. Rhopalosiphum padi. Les dégâts parfois importants que peut provoquer cette espèce sont dûs à des pullulations observées durant la période allant de la floraison mâle à 3 semaines après la fécondation.

Préconisations : Pour les stades jeunes du maïs jusqu'à 6-7 feuilles, le risque d'une incidence du prélèvement de sève sur la culture ne doit être pris en compte que pour des populations importantes dépassant **une dizaine de pucerons ailés par plante, avec début de formation de colonies d'aptères**. En ce qui concerne, par ailleurs, le risque de transmission de JNO à la culture, il n'a pas été mis en évidence, à ce jour, de nuisibilité du virus pour le maïs en conditions de plein champ. Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM-SPV. Les doses sont celles mises en oeuvre sur pucerons des céréales. Aux stades jeunes du maïs, préférer un produit présentant une bonne rémanence.

- **Pyrales** : Nos dernières observations montrent que les chenilles de pyrale ne sont pas encore entrées en phase nymphale.

P221